



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 29 novembre 2017 — N° 299

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'organisme Culture Montérégie.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Patates Dolbec inc., lauréate du prix Le Moisson d'or de l'Association des producteurs maraîchers du Québec.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Un Noël pour les enfants oubliés.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner la vitalité du quartier de Limoilou, à Québec.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter Mme Nancy Vaillancourt, lauréate du prix Margot-Phaneuf.

29 novembre 2017

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité régionale de comté de Maskinongé, lauréate du prix Distinction du Groupe Entreprises en santé.

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Éric Rassart pour sa contribution à l'étude des sciences biologiques et son engagement envers sa communauté.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de féliciter La Société d'histoire de Sherbrooke, honorée lors de la remise des Prix d'histoire du gouverneur général pour l'excellence des programmes communautaires.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Société de développement environnemental de Rosemont.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de football des Scorpions de l'école Armand-Corbeil, gagnante du Bol d'or.

À 9 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

29 novembre 2017

Moment de recueillement

Dépôts de rapports de commissions

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 27 et 28 novembre 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 135, Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3858-20171129)

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 22, 23 et 28 novembre 2017 a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 154, Loi mettant en œuvre certaines recommandations du rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 3859-20171129)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

29 novembre 2017

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le parcours exceptionnel de Régine Laurent, présidente sortante de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ);

QU'elle salue le combat qu'elle a mené pendant plus de 30 ans de militantisme syndical pour l'amélioration des conditions de travail des infirmières, infirmiers, inhalothérapeutes et perfusionnistes;

QU'elle souligne l'engagement indéfectible envers notre réseau public de santé et de services sociaux dont elle a fait preuve pendant ses 8 années à la présidence de la FIQ;

QU'enfin, elle offre à Régine Laurent toute sa reconnaissance pour son apport à l'avancement de la place des femmes, des personnes issues des communautés culturelles ainsi que des travailleuses et des travailleurs dans notre société.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Vallée, ministre de la Justice, Mme Hivon (Joliette), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

29 novembre 2017

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral que le prochain juge en chef de la Cour suprême du Canada soit un juge issu du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 395 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David, ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), Mme Lavallée (Repentigny), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue, le 25 novembre 2017, de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes;

QU'elle reconnaisse comme inacceptable tout acte de violence contre les filles et les femmes causant un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques;

QU'elle reconnaisse que les violences faites aux femmes sont exacerbées par les stéréotypes liés au genre et la banalisation du sexisme;

QU'enfin, elle profite de l'occasion pour souligner l'importance historique des nombreuses femmes qui se sont engagées ardemment dans la défense de leurs droits les plus fondamentaux et dans l'avancement de notre société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 novembre 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé), conjointement avec M. Moreau, ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, M. Villeneuve (Berthier) et Mme D'Amours (Mirabel), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de plus en plus marquée des produits halieutiques dans l'alimentation humaine partout sur la planète;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'apport économique essentiel de l'industrie des pêches et de l'aquaculture dans le Québec maritime, notamment dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la recherche et le développement dans le domaine des pêches et de l'aquaculture doit se poursuivre de façon constante et s'avère essentielle afin de permettre à l'industrie des pêches et de l'aquaculture québécoise de demeurer compétitive tant au plan national qu'au niveau international;

QUE l'Assemblée nationale confirme le caractère unique et essentiel de l'École des pêches et d'aquaculture de Grande-Rivière dans le réseau des cinq écoles nationales du Québec;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité d'assurer la pérennité et la compétitivité de cette institution unique au Québec, présente en Gaspésie à Grande-Rivière depuis 1948.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 novembre 2017

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 143, Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 146, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 28 mars 2017.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur les suites à donner sur le rapport de l'audition du Directeur de l'état civil du Québec et du Curateur public du Québec en lien avec la consultation générale sur le rapport quinquennal 2016 intitulé *Rétablir l'équilibre – Rapport sur l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'organiser le mandat d'initiative concernant le bilan du carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec.

29 novembre 2017

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, propose que le principe du projet de loi n° 151, Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 h 03, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, ainsi que les amendements transmis par M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, et Mme Léger (Pointe-aux-Trembles).

29 novembre 2017

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements de M. Poëti, ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles, sont adoptés et l'amendement de Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) est rejeté.

Le rapport amendé est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 30 novembre 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 15 h 47, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 30 novembre 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

29 novembre 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Jolin-Barrette (Borduas), conjointement avec Mme Vallée, ministre de la Justice, Mme Hivon (Joliette), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 395)

POUR - 115

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Marceau (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	(Saint-Laurent)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (PLQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (IND)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (IND)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	(Vachon)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Vallières (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	
David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Polo (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Legault (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
(Pontiac)	Lelièvre (IND)	Roberge (CAQ)	